



COMMUNE DE SEIGNELAY

Préfecture de l'Yonne
Service du Courrier

11 MAR. 2020

ARRIVÉE

Plan Local d'Urbanisme

Historique :

- PLU approuvé par DCM en date du 05/10/2007
- Révision à modalité simplifiée prescrite par DCM en date du 21/02/2017
- Révision à modalité simplifiée approuvée par DCM en date du 05/03/2020

Révision à modalité
simplifiée n°1

PIECE 3 -

**PIECES DU PLU
MODIFIEES**

DATE 06.03.2020

VISA



Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay

Dossier d'approbation



Votre acteur territorial

Droit Développement et ORGANISATION des Territoires
10 Rond-Point de la Nation - 21000 DIJON
Tél. : 03 80 73 05 90 - Fax : 03 80 73 37 72
Courriel : dorgat@dorgat.fr



Commune de SEIGNELAY

Préfecture de l'Yonne
Service du Courrier

11 MAR. 2020

ARRIVÉE

Plan Local d'Urbanisme

Historique :

- PLU approuvé par DCM en date du 05/10/2007
- Révision à modalité simplifiée n°1 prescrite par DCM en date du 21/02/2017
- Révision à modalité simplifiée n°1 approuvée par DCM en date du 05/03/2020

Révision à modalité simplifiée n°1

PIECE 3B -

PLAN DE ZONAGE

1/5000

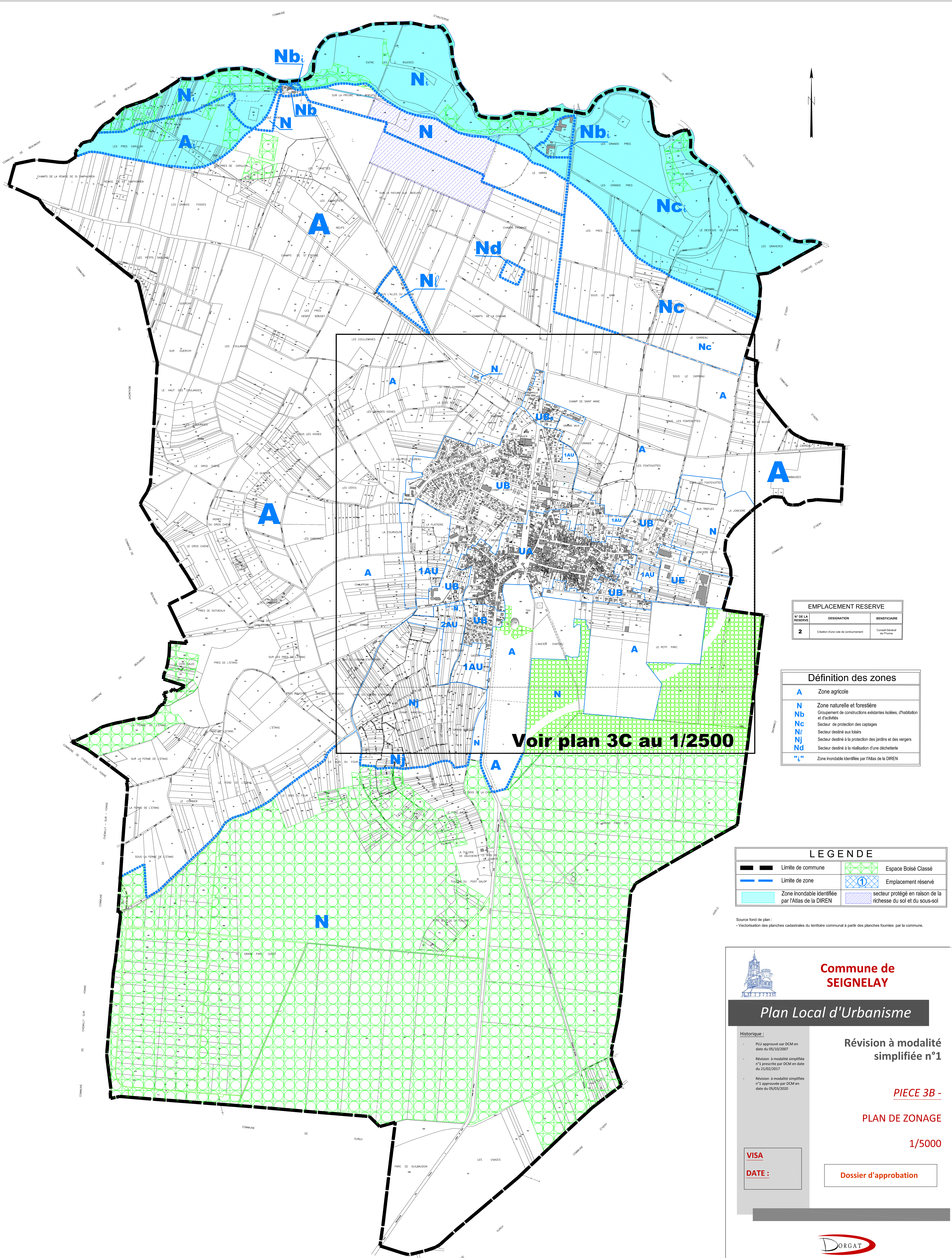
VISA 06.03.2020

DATE :


Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay

Dossier d'approbation





EMPLACEMENT RESERVE		
N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE
2	Création d'une voie de contournement	Conseil Général du Finistère

Définition des zones	
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nb	Groupement de constructions existantes isolées, d'habitation et d'activités
Nc	Secteur de protection des captages
Nj	Secteur destiné aux hôtels
Nd	Secteur destiné à la protection des jardins et des vergers
i	Secteur destiné à la réalisation d'une déchetterie
i	Zone inondable identifiée par l'Atlas de la DIREN

LEGENDE	
	Limite de commune
	Limite de zone
	Zone inondable identifiée par l'Atlas de la DIREN
	Espace Boisé Classé
	Emplacement réservé
	secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol

Source fond de plan :
- Vectorisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune.



Commune de
SEIGNELAY

Plan Local d'Urbanisme

Historique :

- PLU approuvé par DCM en date du 05/10/2007
- Révision à modalité simplifiée n°1 prescrite par DCM en date du 21/02/2017
- Révision à modalité simplifiée n°1 approuvée par DCM en date du 06/09/2020

Révision à modalité
simplifiée n°1

PIECE 3B -

PLAN DE ZONAGE

1/5000

VISA

DATE :

Dossier d'approbation



PLAN LOCAL
D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/2500

Val pour être annexé à
la délibération du 3 octobre 2007
relative à l'adoption
du Plan Local d'Urbanisme

Cher(e) M(e) le Maire et
signataire du Maire :



PO.S. approuvé le 12 juin 1980
P.L.U. présenté le 27 Septembre 2002



PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME - 4ème révision
6 rue de la Mairie
81200 CHARENTAIS-SOUS-SABLON
03 25 44 03 04
Email : projet-plan@seignelay.fr

Sources et fond de plan :
- Vuelid création des planches actualisées du territoire communal à partir des planches fournies par la commune.

LEGENDE



Limite de commune



Limite de zone



Espace Boisé Classé



Emplacement réservé

Définition des zones	
UAUB	Zone urbaine à vocation mixte Habitat artisanal, activités commerciales avec la zone
UBs	Secteur ou les sous secteurs rattachés
UE	Zone urbaine à vocation d'activités économiques
1AU	Zone d'urbanisation future Les constructions y sont autorisées les réseaux à l'égouttage sont prévus et les conditions d'urbanisation appropriées sont données orientations d'aménagement et le règlement.
2AU	Zone d'urbanisation future L'ouverture à la libération est soumise à modification ou révision du P.L.U.
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nb	Grande emprise de construction en état d'entretien, d'habitation
NC	Secteur de protection de paysages
Nr	Secteur destiné aux usages
Nj	Secteur destiné à la protection des prairies et des vergers

EMPLACEMENT RESERVE	
N° de la réserve	Désignation
1	Emplacement réservé à l'habitat individuel
2	Emplacement réservé à l'habitat collectif
3	Emplacement réservé à l'habitat individuel
4	Emplacement réservé à l'habitat individuel
5	Emplacement réservé à l'habitat individuel
6	Emplacement réservé à l'habitat individuel
7	Emplacement réservé à l'habitat individuel
8	Emplacement réservé à l'habitat individuel
9	Emplacement réservé à l'habitat individuel
10	Emplacement réservé à l'habitat individuel
11	Emplacement réservé à l'habitat individuel
12	Emplacement réservé à l'habitat individuel
13	Emplacement réservé à l'habitat individuel
14	Emplacement réservé à l'habitat individuel